



HANDI-CHEVAL MAYENNE

Projet associatif 2020

Introduction : Présentation de l'association

Handi-Cheval Mayenne (HCM) est une association loi 1901, créée en 1988.

L'objet d'HCM est le développement de la pratique des activités équestres par les personnes en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation, pour les bénéficiaires de toutes natures qu'elles peuvent en retirer :

Elle accueille et oriente les personnes en situation de handicap susceptibles d'en bénéficier.

Elle met en œuvre cette pratique adaptée, de loisir ou de sport en lien avec le cheval, et s'intéresse à toutes les questions concernant les activités équestres.

Elle mène des actions à caractère social et solidaire en utilisant le cheval à des fins d'insertion professionnelle.

Elle incite les centres équestres à accueillir ces actions et activités adaptées ainsi que les adhérents de l'association dans leurs structures.

Elle accueille et accompagne des stagiaires et des bénévoles qui adhèrent aux valeurs de l'association.

L'association Handi-Cheval Mayenne est reconnue organisme d'intérêt général depuis le 09 février 2006. Son siège social et secrétariat de l'association est situé à la Maison des Sports, au 109 bis avenue Pierre de Coubertin 53000 LAVAL. Handi-Cheval Mayenne adhère à la Fédération Française Handisport et à la Fédération Française d'Équitation.

L'association Handi Cheval Mayenne intervient dans différents centres équestres partenaires ayant signé une convention selon laquelle l'association est autorisée à utiliser chevaux et installations dans le cadre de ses activités.

En 2019, elle compte 128 adhérents individuels et 25 établissements spécialisés et centres équestres.

Les ressources de l'association se composent de la cotisation de ses membres, du produit de ses activités, des subventions accordées par l'état ou les collectivités territoriales, de dons privés, de toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires.

Ainsi, elle dispose chaque année d'un budget annuel de l'ordre de 120.000 €.

Les fondements et valeurs défendus par Handi-Cheval Mayenne sont les suivants :

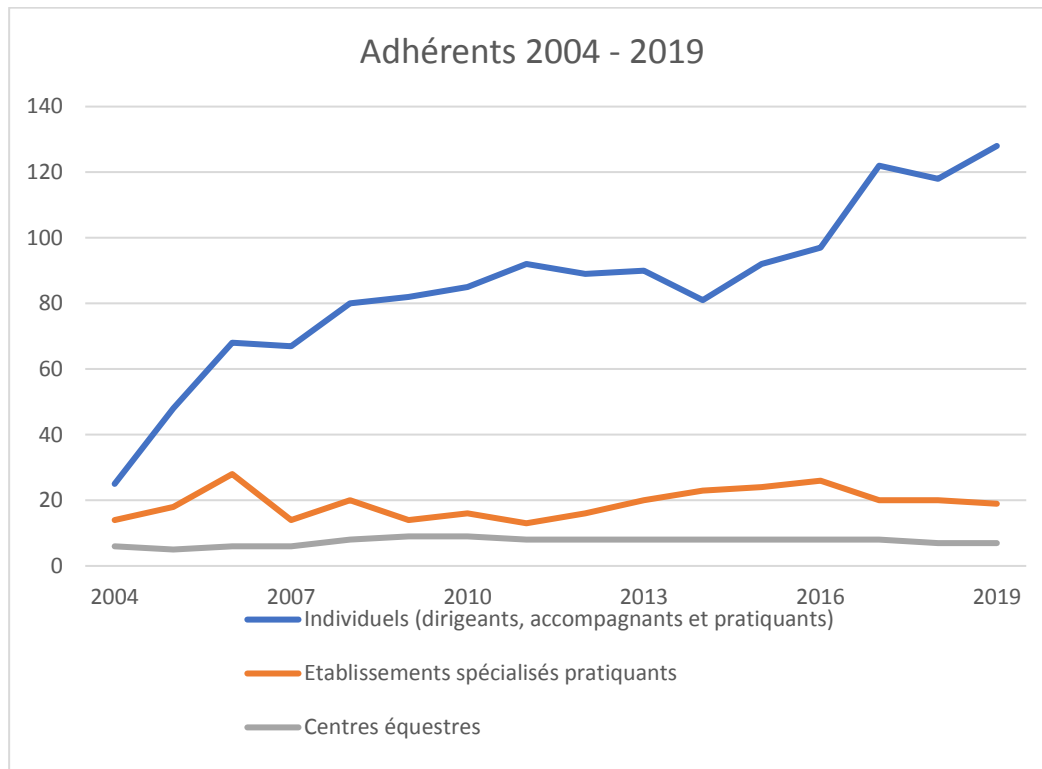
- Mixité des publics, inclusion et partage de la différence
- Accessibilité des activités, tant sur le point géographique que tarifaire
- Égalité de traitement quel que soit le handicap
- Accueil, mise en lien et accompagnement des familles
- Engagement militant de l'ensemble des acteurs de l'association
- Sensibilisation et partage des valeurs de l'association

L'action d'Handi-Cheval Mayenne reflète une forte utilité sociale et est ancrée sur son territoire.

1- Publics et partenaires de l'association

L'association compte environ 150 adhérents de différents statuts : bénévoles (dirigeants et/ou accompagnants), pratiquants, partenaires équestres accueillant l'association sur leurs structures et des partenaires associatifs qui contribuent au développement d'un réseau en lien avec le handicap, l'insertion ou l'équitation.

Après une période de fort développement à partir de 2004, le nombre des adhérents individuels est en constante augmentation. Les adhésions des établissements spécialisés et centres équestres sont stables.



Individuels

Le nombre d'adhésions individuelles témoigne d'une activité solide et durable depuis plusieurs années, preuve d'un intérêt permanent pour les activités de l'association HCM tant au niveau de la pratique de l'équitation adaptée qu'au niveau de l'attractivité du projet pour nos bénévoles.

Ces derniers sont indispensables à la conduite de l'activité de l'association et contribuent réellement à la qualité de l'encadrement lors des séances d'équitation adaptée. En 2019, la contribution des bénévoles a été estimée à plus de 10.000 heures, que ce soit pour le fonctionnement administratif ou pour l'accompagnement de l'activité. Grâce à cette implication active, Handi-Cheval Mayenne peut maintenir son niveau d'activité depuis plusieurs années.

Etablissements spécialisés

Plusieurs établissements spécialisés en Mayenne participent à l'activité de l'association en permettant à certains de leurs usagers d'effectuer des séances d'équitation adaptée en groupe avec Handi-Cheval Mayenne. Il s'agit de structures du type ESAT, IME, MAS, etc..., elles sont une trentaine à avoir fait confiance à Handi-Cheval Mayenne ces dernières années, et constituent une part importante de l'activité de l'association aujourd'hui.

Centres équestres

Le nombre d'établissements équestres accueillant les activités d'Handi-Cheval Mayenne est stable depuis quelques années.

Ces adhérents restent fidèles à l'association et soutiennent son projet chaque année. Par ailleurs, l'association privilégie depuis 2010 des interventions dans des lieux différents pour les périodes de vacances ou les journées exceptionnelles.

En 2019, l'accueil des différents publics dans les structures équestres partenaires en fonction des activités a été la suivante :





Equiloisir



Equitravail



Attelage

<u>ETABLISSEMENTS</u>	<u>ACTIVITES</u>
Centre Equestre de LAVAL Bois de l'Huisserie 53000 LAVAL	 
LE PADDOCK Parc Nature Le Bois 53260 FORCE	 
Centre Equestre de LA SERVINIÈRE Route de Changé 53940 SAINT-BERTHEVIN	
Parc Equestre de LA GRANDE LANDE Avenue des Français Libres 53000 LAVAL	 
Centre Equestre LE ROC AU LOUP 53240 ANDOUILLE	
Poney club DE L'ARCHE La Monsazière 53470 LA-BAZOUGE-DES-ALLEUX	
Centre Equestre LE GRAND MONTGENARD 53470 MARTIGNE-SUR-MAYENNE	 
Centre Equestre DE CHATEAU-GONTIER 9 rue Victor Journeil 53200 SAINT-FORT	 
Centre Equestre LES CENTAURES La Brière 53150 BREE	
Pôle équestre DE CRAON Route de Segré 53400 CRAON	
LYCEE AGRICOLE DE LAVAL 321 route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL	
Ferme de l'HERBERIE La Haute Herberie 49420 POUANCE	

2- Fonctionnement interne et équipements

Fonctionnement interne de l'association

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de bénévoles dont certains sont également accompagnants. Ce conseil est renouvelé tous les trois ans par tiers, et se réunit au moins quatre fois par an.

Le bureau, composé de 4 à 6 membres élus parmi le Conseil d'administration, se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par mois, et assure l'entière gestion administrative de l'association. Il gère notamment les ressources humaines, les relations institutionnelles, la comptabilité ainsi que la gestion financière de façon totalement autonome.

Le conseil d'administration prend toutes les décisions politiques importantes, et donne les grandes orientations au bureau qui est chargé de les mettre en œuvre.

L'association loue un local à la Maison des Sports qui tient lieu de siège social, de lieu d'archivage et à l'occasion de permanence.

Centres équestres

L'association a fait le choix, plutôt que d'intervenir dans un lieu unique lui appartenant en propre, de construire un partenariat avec différents établissements équestres du département (convention d'utilisation des chevaux ainsi que des installations contre rétribution forfaitaire en fonction du niveau d'activité réalisée par l'association chaque mois). Les raisons de ce choix sont notamment les suivantes :

La proximité : ce fonctionnement permet aux personnes touchées par le handicap ainsi que leur famille de bénéficier de séances dans des centres à proximité de leur lieu de résidence, et de réduire les problèmes de mobilité qu'elles rencontrent fréquemment dans l'exercice d'une activité sportive.

La mixité : l'un des objectifs de l'association est l'intégration sociale des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un fonctionnement primordial car il permet d'intégrer les personnes prises en charge au public dit valide. L'accueil de nos cavaliers dans un milieu classique permet également aux pratiquants des centres équestres de partager et de découvrir d'autres manières de faire ou d'agir dans leur propre activité en fonction du handicap.

La diversité : les établissements équestres avec lesquels Handi-Cheval Mayenne travaille de façon hebdomadaire sont indiqués dans le point précédent. Néanmoins, dans un souci permanent de diversification de l'activité ainsi que de multiplication des expériences offertes aux usagers, l'association est également amenée à travailler ponctuellement avec d'autres types de structures, comme celles proposant la pratique de l'attelage par exemple.

Bien que pertinente, cette intervention dans des lieux non adaptés pose parfois des problèmes d'accessibilité au handicap. Ainsi, nous avons établi en 2009 un état des lieux et proposé des possibilités d'aménagement.

L'objectif pour Handi-Cheval Mayenne était de sensibiliser les partenaires et d'impulser une éventuelle mise en accessibilité, par un travail en amont. Nous devons aujourd'hui poursuivre ce travail de sensibilisation sur chacun des lieux dans lesquels nous intervenons.

Equipement adapté

Outre les chevaux et les installations mises à disposition par les établissements équestres partenaires, l'association dispose aujourd'hui d'un équipement complémentaire adapté à la spécificité de son activité.

Handi-Cheval Mayenne utilise son propre matériel pédagogique, permettant de mettre en place une activité réellement sécurisée et adaptée à son public : selles creuses, bombes adaptées, etc... Ce matériel est régulièrement renouvelé et complété pour maintenir sa qualité ainsi que son adaptation aux différents handicaps accueillis.

Handi-Cheval Mayenne dispose également d'équipements destinés à améliorer l'accessibilité pour certains types de handicap moteurs :

En 2005, quatre montoirs (plateformes destinées à surélever le cavalier pour faciliter sa mise à cheval) ont été offerts à l'association. Nous avons également décidé d'acquérir un cavalev, treuil destiné à la mise à cheval des personnes en fauteuil, avec le soutien financier d'une association (Marathon Soleil) et de l'AGEFIPH.

La sellerie et l'atelier bois

Ces locaux sont mis à disposition gratuitement par la Ville de Laval et sont utilisés pour partie comme lieu de rangement du matériel (sellerie) et pour partie de lieu d'activité à destination des adhérents, pratiquants ou non (atelier bois). Ce dernier sert également de salle de réunion.

La sellerie et l'atelier bois se situent sur le site du centre équestre de Laval et sont devenus un outil indispensable à l'activité de l'association.



3- Activités de l'association et projet pédagogique

Les principaux objectifs pédagogiques de l'association sont les suivants :

- Le développement de la pratique des activités en lien avec le cheval, en individuel ou en groupe. Cette pratique est à fin de sport ou de loisir. Elle est à destination de personnes présentant une déficience mentale, un trouble du comportement, un handicap physique ou sensoriel, ou encore une inadaptation sociale.
- L'action de l'association est aussi de permettre aux personnes porteuses de handicap de pratiquer une activité en immersion dans un milieu classique, à côté ou avec des personnes valides.

Les différentes activités mises en place par l'association doivent donc être adaptées, et sont confiées à un encadrement qualifié de professionnels et de bénévoles devant bénéficier d'une formation permanente.

Par ailleurs l'association veille à l'accessibilité la plus complète possible pour ses pratiquants :

- Tarif des activités : le surcoût dû à l'adaptation rendue nécessaire par le caractère particulier du public accueilli doit porter sur des fonds publics et privés et en aucun cas sur les pratiquants
- Proximité géographique : maintien d'un maillage territorial le plus large possible pour proposer des activités au plus près du lieu de résidence des pratiquants
- Adéquation des lieux d'accueil : dialogue constant avec les centres équestres pour adapter leurs structures aux besoins des pratiquants de l'association.

Dans la poursuite de ces objectifs, Handi-Cheval Mayenne propose les activités suivantes :

L'équitation loisir adaptée (Equi-loisir)

Il s'agit de mettre en place des séances d'équitation de sport et/ou de loisir dans les mêmes conditions que des séances traditionnelles mais encadrées par des professionnels formés au handicap.

La séance est adaptée et s'adresse à un public de personnes ayant un handicap physique, mental, sensoriel ou psychique ou à des personnes éprouvant des difficultés d'intégration sociale. L'association accueille également un public senior présentant par exemple les symptômes de la maladie d'Alzheimer.

Ces séances d'équitation adaptée sont assurées par des professionnels et soutenues par des bénévoles. Elles donnent lieu à un suivi permanent des progrès et évolutions des cavaliers. Ces constats sont formalisés sous différentes formes et transmis aux familles et aux Etablissements spécialisés.

L'équitation travail (Equi-travail)

Les séances d'équitation travail sont mises en place depuis 2005. Il s'agit de prendre en charge un groupe de trois adultes pour effectuer divers travaux autour du cheval pendant une demi-journée chaque semaine. Elles s'adressent par conséquent à des personnes ayant la capacité intellectuelle, physique et sociale minimum requise, issues généralement d'établissements spécialisés.

L'objectif principal de cette activité (prestation effectuée pour le conseil départemental par convention) est de permettre aux participants d'acquérir une base de connaissance professionnelle autour des métiers du cheval, et de développer avant tout l'autonomie nécessaire à leur insertion dans le milieu professionnel.

Au fil des séances, les équitricheurs vont découvrir et réaliser les tâches d'un palefrenier, des travaux d'espace vert, des activités au contact du cheval : activité à cheval, longe, longues rênes, attelage. La théorie fait également partie des objectifs du concept Equi-travail. Il s'agit de fiches pédagogiques sur le thème du cheval : des fiches de lecture, reconnaissance des mots, contrôle des connaissances établies en pratique sous forme ludique... Un livret de compétences est ainsi complété au fil des séances pour mesurer l'évolution des acquis.

Les journées « Equidéfi » réalisées tous les deux ans depuis 2012 ont permis à l'ensemble des équitricheurs de se rencontrer et de mettre en valeur l'évolution de leurs compétences. Les différents ateliers réalisés au cours de ces journées permettent cependant de constater que si l'acquisition des compétences était bien réelle et valorisable, il reste difficile de faire aboutir cette activité sur une embauche ou une formation en lien avec le cheval.

En 2019, six établissements adhèrent à l'équitation travail, soit 175 séances sur l'année pour 18 participants. Le dernier renouvellement de la convention triennale avec le conseil départemental concerne la période 2018-2020.

Les séjours adaptés

Ces séjours permettent aux personnes en situation de handicap de partir en vacances dans des conditions adaptées, de façon à améliorer leur connaissance de la vie en groupe dans un cadre différent de leur quotidien.

L'objectif est de travailler l'autonomie, découvrir d'autres sports, différents lieux d'équitation, se faire plaisir, respecter l'autre... Ces séjours sont organisés pour cinq à sept participants encadrés par trois personnes (dont au moins un professionnel) sur une semaine ou un week-end de 3 jours.

L'association a organisé en 2004, 2010 et 2016 un séjour au Québec pour adultes destiné à relever le défi du dépaysement total et de se familiariser avec les techniques d'équithérapie canadiennes. Le dernier séjour a permis de poser les bases d'un futur partenariat dans le cadre d'un échange au cours duquel Handi-Cheval Mayenne recevrait une équipe de personnes handicapées québécoise.

L'association propose également des journées de vacances multi activités à destination des plus jeunes et adolescents (5 - 14 ans). C'est parfois pour eux la possibilité de quitter pour la première fois le milieu familial dans un cadre adapté, avec les monitrices et les bénévoles qui les suivent tout au long de l'année et qu'ils connaissent bien.

Les séjours constituent une part importante de l'activité d'Handi-Cheval Mayenne chaque année. Ils sont néanmoins difficiles à organiser, l'équipe encadrant ces séjours étant contrainte d'assurer l'animation, la gestion quotidienne, et les soins spécifiques à dispenser en fonction des handicaps, tout en ne disposant pas d'une formation spécifiquement médicale pourtant parfois nécessaire.

L'activité attelage

Elle est proposée depuis 2009 aux personnes qui aiment se retrouver au contact des chevaux et qui n'ont plus ou pas la capacité de monter à cheval ou sont en fauteuil et souhaitent varier leur approche des chevaux. Cette activité a été mise en place au centre équestre de La Servinière dans un premier temps et quelques promenades ont également été proposées au bois de l'Huisserie pour les enfants et leurs familles lors des petites vacances.

Le rythme des séances est à la demande. Pendant plusieurs années, l'association a organisé également une journée exclusivement autour de cette activité au Bois de l'Huisserie, et qui a mobilisé 8 meneurs au profit des groupes accueillis toute l'année sur d'autres activités.

L'atelier bois

L'atelier bois est né en 2004 grâce à l'implication d'une des monitrices d'Handi-Cheval Mayenne sur son temps bénévole chaque vendredi après-midi. Riche d'échanges et permettant une communication importante entre les différents acteurs de l'association, il a été intégré aux activités.

L'atelier bois fonctionne à présent grâce à l'implication de quelques bénévoles, et accueille des adhérents qui souhaitent réaliser des boîtes de pansage en bois.

4- Encadrement et professionnalisation de l'activité

Handi-Cheval Mayenne doit permettre à chacun d'acquérir des connaissances suffisantes dans le domaine du handicap comme du cheval pour assurer son rôle dans de bonnes conditions.

L'activité de l'association est principalement encadrée par des professionnels moniteurs d'équitation ayant bénéficié d'une formation ou expérience dans le domaine du handicap. Ils ont un statut de salariés ou de prestataires.

Ces professionnels mènent auprès du public accueilli des actions de sport, de loisir ou d'insertion professionnelle, qui s'adressent à des personnes présentant une déficience mentale ou un trouble de la personnalité, un handicap physique ou sensoriel, une inadaptation sociale ou des troubles du comportement.

Ils prennent en charge les séances en fonction de la spécificité de leur formation respective, de la proximité du lieu d'habitation des cavaliers et des capacités d'accueil des centres équestres.

Enfin, l'association organise des journées de stage à destination de ses bénévoles ainsi que des salariés accompagnants les groupes d'établissements spécialisés que nous accueillons. Elle accompagne des stagiaires issus de filière sportives et médicales tout au long de l'année.

Les bénévoles

Le fonctionnement des activités de l'association n'est possible qu'avec la participation active et régulière de ses bénévoles. A ce jour, l'association compte une quarantaine de bénévoles qui agissent tant pour l'accompagnement des séances que pour le fonctionnement de l'association. Une journée de stage est proposée aux bénévoles intervenants sur le terrain pour une mise en confiance à cheval et une découverte des différents types de handicap.

Concernant les bénévoles dirigeants, peu d'administrateurs sont volontaires pour prendre un poste au bureau. Un enjeu important consiste donc au renouvellement et à l'élargissement de l'équipe dirigeante : la démission de plusieurs membres du bureau en 11/2018 puis en 11/2019 a fragilisé fortement le fonctionnement de l'association.

Les stagiaires

Chaque année, l'association accompagne des stagiaires issus de formations diverses : BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social), Formation d'éducateur, BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), AMP (Aide Médico Psychologiques, Infirmière), etc...

Outre le soutien que ces stagiaires peuvent apporter à l'association, leur prise en charge est source d'enrichissement et plusieurs d'entre eux deviennent ensuite accompagnants bénévoles de façon durable.

5- Communication

Communication interne :

L'association dispose d'une communication soutenue entre les professionnels et le bureau, notamment en ce qui concerne l'organisation des activités.

Dans le cadre des séances, ces professionnels ont en charge l'animation du réseau de bénévoles intervenants sur le terrain. Ils ont également pour mission d'accompagner, de mettre en lien et d'associer les familles aux activités de l'association.

Communication externe :

La communication externe HCM comprend principalement :

La participation au forum des associations de Laval permet à Handi-Cheval Mayenne de trouver de nouveaux bénévoles désirant participer à l'activité de l'association. Handi-Cheval Mayenne utilise également régulièrement la presse ainsi que la radio pour la diffusion de l'information en ce qui concerne ses activités accessibles au grand public, et bénéficie d'une bonne couverture dans les journaux tout au long de l'année notamment de par son partenariat avec les Sociétés des courses.

La diffusion de plaquettes d'information dans les établissements et partenaires en lien avec l'activité de l'association permet de faire connaître Handi-Cheval Mayenne auprès d'un public plus spécifiquement concerné.

Enfin, l'association dispose d'un site Internet.

Les orientations en lien avec ce projet associatif seront précisées par le conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale 2020.